

LES DECHETS NON RECYCLABLES QUI TUENT NOTRE PLANETE.

IL FAUT CONTRAINDRE LES INDUSTRIELS A UTILISER DES MATIERES RECYCLABLES OU COMPOSTABLES.

IL FAUT ABSOLUMENT EVITER CES MATIERES. SI ON LES BOYCOTTE ILS N'EN FERONT PLUS !

Les pots de yaourts et crème fraîche

Ils sont trop légers pour être recyclés

les jeter aux ordures ménagères

Des milliards, chaque année vont à la poubelle ! Ça suffit ! Qu'on ne nous fasse pas croire qu'il n'existe rien d'autre : c'est une histoire de gros sous !



Les gobelets et couverts en plastiques

ce ne sont pas des emballages

ils sont trop légers pour être recyclés

les jeter aux ordures ménagères

Il en existe en carton recyclable ! N'utilisez pas ces saloperies !!! Il faut les interdire.



Les barquettes de viandes, poissons, fromages, charcuterie...

elles sont en polystyrène et ne se recyclent pas

les jeter aux ordures ménagères.

A éviter absolument. Le polystyrène se désintègre mais reste du plastique et empoisonne la terre ! Il tue des millions d'animaux marins...comme les sacs plastiques qu'il faut bannir.



Les blister, suremballages plastiques

Ils ne se recyclent pas. Ce n'est pas le même plastique que celui utilisé pour les bouteilles.

les jeter aux ordures ménagères. A éviter absolument. Met 400 ans à se dégrader en micro particules de plastique, absorbées par la chaîne alimentaire.



Les pots de fleurs en plastiques

Ce ne sont pas de emballages et ils ne se recyclent pas

Les apporter en déchèterie. Pourquoi utiliser ces pots alors qu'on peut faire autrement ? (Pots en tourbe ou en carton ou en tissu biodégradable.) On peut au moins les réutiliser. Pourrait-on les récupérer, pour les réutiliser ?



Les films plastiques des journaux et magazines

Ils sont trop fins pour être recyclés

les jeter aux ordures ménagères. Certains utilisent des emballages recyclables.

Ecrivez aux autres pour les engueuler !



Les vieux jouets en plastiques

ce ne sont pas des emballages

Les apporter en déchèterie : aux DEEE s'ils fonctionnaient avec des piles, sinon au Tout-Venant. Allez voir avec la DEEE comment faire. ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, jeux électroniques, télévisions, etc. **Une pile bouton (de montre par exemple) pollue 1m3 de terre durant 50 ans ! Pas assez recyclé !!!**



Les boîtes d'oeufs (boîtes en plastique)

Elles ne se recyclent pas. Ce n'est pas le même plastique que celui utilisé pour les bouteilles

les jeter aux ordures ménagères. Choisissez absolument les boîtes en carton ! Boycottez les autres. Ils finiront par ne plus les utiliser si on ne les achète pas !



Papier photo et papier cadeau

les jeter aux ordures ménagères. Il existe des papiers cadeau recyclables. Faites les vous-même avec du papier Kraft ! On les utilise 10 secondes, ils polluent pendant des dizaines d'années



Papier aluminium

Même roulé en boule, il est beaucoup trop fin pour être recyclé avec les emballages en aluminium.

les jeter aux ordures ménagères. En plus ce métal n'est pas bon pour la santé ! A éviter. Conservez vos aliments dans des récipients en verre est beaucoup plus sain !



Polystirène

Il ne s'agit pas d'emballage même si parfois ils en font partie (les cales dans les cartons)

les jeter aux ordures ménagères. C'est extrêmement nocif pour la planète. Il existe des calles en matières végétales solubles dans l'eau ou en carton recyclable ! Ecrivez aux entreprises !

<https://www.ecofeutre.com/>



Les vitres et miroirs cassés

La composition du verre des vitres et des miroirs n'est pas la même que celle des verres d'emballage

Les apporter en déchèterie. Si vous les mettez dans le verre ils seront très difficiles à récupérer !



La vaisselle en Pyrex

Le Pyrex a un point de fusion différent du verre et ne peut donc pas être mélangé au verre d'emballage.

Les apporter en déchèterie. Si vous les mélangez, vous empêchez le recyclage des autres verres.



Les ampoules à incandescence

Toutes les lampes à filament : "ampoules classiques" à incandescence, halogènes.

Leur composition ne nécessite aucun traitement particulier ce qui permet leur élimination avec les déchets ménagers.

Les jeter avec les ordures ménagères. Elles sont désormais interdites. Evitez-les ! plus d'info concernant les lampes sur www.malampe.org



La boîte de fromage

Comme elle est faite en bois, on ne peut pas la mélanger avec les emballages plastiques, métalliques et carton.

Les jeter avec les ordures ménagères. Elles se dégraderont.

Si vous avez une cheminée, vous pouvez l'utiliser pour démarrer votre feu.

